

[Décret] Reforme Entreprise



Decret : Entreprise

Vendredi 17/03/2023

.....

- Le règlement intérieur n'est plus obligatoire pour les entreprises.
- Toutes les entreprises doivent avoir des statuts rédigés par un avocat assermenté sur le territoire de Los Santos.
- La cession d'entreprise entre deux personnes est autorisée avec l'approbation d'un agent de l'IRS OU du Secrétaire d'État à l'économie. Une taxe de 20% du prix de revente à la charge du revendeur sera à verser sur le compte du gouvernement. Toute entreprise cédant sans autorisation sera automatiquement saisie par le gouvernement et redistribuée à la prochaine vente aux enchères.

Cordialement,
Votre chère Bobby



publié le 17 mars 2023

Révision #3

Créé 10 avril 2023 19:20:08 par SaülLazaro

Mis à jour 10 avril 2023 20:00:21 par SaülLazaro